Pourquoi faire un don à EARTH Garden parc?

En soutenant notre association, **vous agissez** pour la transition écologique et le développement économique du terroir.

Vous contribuez à promouvoir l'agroécologie, l'agroforesterie, la permaculture auprès des paysans.

Vous contribuez à **faire découvrir au grand public** ces pratiques respectueuses de l'environnement, dans un parc d'exposition & source d'inspiration dédié à la vie du sol et à la biodiversité.

Vous soutenez une dynamique d'échange et de mise en réseau favorisant le retour à l'emploi des personnes précaires.

Nous avons besoin de vous pour transformer nos actions en une réalité efficace!

Don 100 % sécurisé

Le site internet de www.earth-garden-parc.org est 100% sécurisé et bénéficie de la technologie HTTPS. Les informations bancaires nécessaires au traitement de votre don sont intégralement sécurisées et ne sont pas conservées sur nos systèmes informatiques. Vos coordonnées recueillies nous sont nécessaires pour l'envoi de votre reçu fiscal et vous tenir informé de l'usage qui est fait de vos dons et de l'évolution de nos actions.

L'association EARTH Garden parc s'engage à ne vendre, louer ou échanger aucune information personnelle.

Don déductible des impôts

Faire un don a EARTH Garden parc en passant par 1% For The Planet vous donne droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable. Au-delà de cette limite, la loi fiscale vous autorise à reporter les dons sur les 4 années suivantes avec la même déduction fiscale.

La réforme du prélèvement à la source ne modifie pas le régime de déduction fiscale de vos dons.